

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?

Je pense que c'est une problématique majeure et c'est un sujet sur lequel je m'engage à titre personnel et professionnel depuis de nombreuses années :

- j'ai co-écrit un livre sur le sujet (La force de l'équilibre, vie familiale vie professionnelle – Editions St Augustin) qui propose différentes tactiques pour les individus et les entreprises pour mettre en place des mesures favorables à la conciliation - afin de mettre largement à disposition du grand public des stratégies pour trouver leurs solutions
- j'ai créé Soft-Space, le premier espace de coworking (espace de travail partagé) kids-friendly en Suisse (<https://www.24heures.ch/suisse/demain-la-suisse/espace-coworking-lon-vient-enfants/story/29011137>) , où les parents – les mamans – peuvent venir travailler ET disposer d'activités pour leurs enfants. Le projet Soft-Kids lié a reçu le prix G'InnoVe de l'innovation sociale de la ville de Genève
- à titre personnel, je soutiens activement l'association SAMED (Soutien aux Mères d'Enfants Différents) et m'engage bénévolement pour l'association suisse des mampreneurs, qui aide les mères qui se sont tournées vers l'entrepreneuriat, souvent par manque de solutions de conciliation qui leur permettent de passer du temps de qualité avec leurs enfants tout en n'interrompant pas leur carrière

Les raisons pour lesquelles je pense que c'est un sujet majeur :

- le manque de solutions de conciliation sont un frein majeur à la carrière des femmes et l'une des raisons des différences de salaire entre hommes et femmes au cours de la carrière
- les mamans et parents qui s'arrêtent de travailler sont fréquemment des personnes qualifiées qui sont une force pour la suisse
- des mères et pères qui bénéficient d'un soutien accru sont une structure plus rassurante pour les enfants et cela favorise leur développement harmonieux

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

- créer plus d'espaces qui accueillent les enfants – et les parents – de manière qualitative, déculpabilisant ainsi les parents, leur permettant de renouer une sociabilisation (de nombreuses mères n'ont pas de familles dans la région et si elles interrompent leur carrière ou créent une entreprise depuis leur domicile se retrouvent très isolées)
- dans la mesure du possible, réduire les coûts des structures de garde et/ou offrir un soutien financier pour faciliter l'utilisation ponctuelle de modes de garde
- créer une mesure de soutien (financier ou logistique) aux entreprises qui recherchent des solutions de soutien à l'équilibre des vies

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

- le manque d'information sur leur existence
- la difficulté pour des familles non francophones et/ou peu habiles avec les outils informatiques ou la rédaction de compléter les demandes et de fournir les informations nécessaires. A titre d'exemple, un projet que j'ai soutenu vise à créer une plateforme qui centralise les informations sur les bourses – informations qui sont jusqu'à présent disséminées et difficiles d'accès
- j'ai également eu connaissance de cas de couples en instance de divorce où l'une des personnes (souvent la mère) avait besoin d'aide financière mais ne pouvait pas y accéder aux aides pour des raisons de revenus officiels du couple

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

- Des systèmes de guichet d'information (proche de ce qui a été fait par R de famille, mais généralisé dans différents quartiers, etc.) sur les mesures en cours. Ces guichets d'information pourraient dans certains cas faire appel à des traducteurs communautaires (moins pour l'accès aux prestations que pour la détection de cas de fragilité économique ou familiale)
- Dans ce cadre, la possibilité d'avoir une aide au remplissage des demandes

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Je pense qu'un tel dispositif permettrait de rendre plus visible les problématiques autour de la famille (à l'instar du Bureau de l'Egalité de l'Etat de Genève par exemple – BPEV). Le fait que ce dispositif fasse partie du Département Présidentiel aurait l'avantage de rendre la problématique transversale, et donc non liée à un domaine, et pour moi cette thématique est transversal de fait : elle touche par exemple le domaine de la santé (DARES), celui de l'enfance (DIP), celui de l'emploi (DARES de nouveau), etc.

b) Quels en seraient les désavantages ?

Je n'en vois a priori pas.

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Je pense qu'un tel dispositif serait très positif pour l'évolution des familles. Basé sur des données scientifiques, il permettrait une plus grande reconnaissance notamment de la part des milieux économiques, qui considèrent ce sujet comme mineur.

A titre d'exemple, j'ai contacté en 2014 ou 2015 la FER (Fédération des Entreprises Romandes) pour leur proposer de soutenir un programme de retour à l'emploi pour les mères au foyer, j'ai eu de la peine à faire reconnaître cette problématique. Récemment, des chiffres sont sortis qui montrent qu'un entrepreneur sur 4 est une maman entrepreneur, et pour avoir utilisé cette statistique dans de nouvelles discussions, elle provoque une réaction différente de la part des interlocuteurs qui ne peuvent pas nier l'existence du phénomène.

b) Quels en seraient les désavantages ?

Je n'en vois a priori pas.

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

Même s'il reste des chantiers pour rendre la situation plus adéquate par rapport aux modes de vie des parents à Genève, je considère que Genève a été pionnière sur certains aspects, et notamment :

- La généralisation et le remboursement du congé maternité, bien avant d'autres cantons
- Le montant des allocations familiales

b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?

- La mise en place d'un congé paternité digne de son nom. L'implication des pères dans l'éducation des enfants est un droit pour eux et revêt une importance pour plus d'égalité hommes-femmes
- Le développement d'un congé adoption pour les familles (hétérosexuelles et homosexuelles) qui doivent faire appel à l'adoption. Actuellement, un tel congé est entièrement assumé par les familles
- Un soutien accru aux familles monoparentales, qui sont surreprésentées dans les travailleurs pauvres et les personnes en situation de pauvreté
- Création d'un soutien aux mères victimes de dépression post partum (pas baby blues mais bel et bien dépression post partum). Actuellement, il est très difficile de trouver une aide adéquate dans ces cas, et cela a des impacts sur la santé des mères, mais aussi sur le développement des enfants
- Soutien aux mères d'enfants différents (par exemple, enfants autistes, trisomiques, avec des différences d'apprentissage, etc.). Bien souvent, la charge additionnelle liée à ces différences est reportée sur la mère, et ce qui peut en fonction des cas l'empêcher complètement de conserver une activité professionnelle. De plus, l'information pour ces familles est lacunaire et dispersée
- Je soutiens également l'initiative des Verts qui propose que les horaires de séances du Grand Conseil aient lieu en journée et non en soirée. En effet, l'une des conséquences des difficultés de conciliation vie familiale vie professionnelle pour les femmes est que ces mêmes femmes peuvent difficilement en plus s'engager en politique. Or une représentation plus équilibrée hommes-femmes en politique permet une meilleure représentativité des sensibilités et défis des hommes et des femmes dans l'espace public

En conclusion, je vous dirais que ce thème est au cœur de mon engagement en politique. Suisse d'adoption, j'ai ressenti lors de la naissance de mes enfants la force des modèles traditionnelles et de la perception du rôle de la mère. Je suis convaincue qu'une meilleure répartition des rôles parentaux au sein du couple et un soutien réel à l'articulation entre vie privée (familiale ET personnelle) et professionnelle pour les hommes et les femmes a le potentiel de réformer la société d'une manière positive et constructive.